Les résultats officiels sont connus. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais se taille la part du lion avec 63 sièges. Tandis que le Social Democratic Front gagne sept sièges.

Ce qui fait le total de soixante-dix. Le Conseil constitutionnel après avoir vidé hier le contentieux électoral procède ce jeudi 5 avril à la proclamation officielle des résultats de l'élection sénatoriale du 25 mars dernier.

L'audience du Conseil constitutionnel du Cameroun pour la publication des résultats des élections sénatoriales 2018 s'est ouvert au Palais des congrès de Yaoundé. En présence des présidents des deux chambres du Parlement (Sénat et Assemblée nationale), du ministre de l'Administration territoriale et de bien d'autres personnalités.

L'instance est entrée en service le 7 février dernier, près de 22 ans après son institution survenue le 18 janvier 1996. Le conseil a rejeté les recours en annulation. Pour les résultats, nous y reviendrons avec plus de détails.